

Au fil de L'ARQUES



LA VARENNE, LA BÉTHUNE & L'EAULNE

Février 2022

JOURNAL D'INFORMATION du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques

www.bvarques.fr



#6



L'EDITO du Président

En 1999, les graves inondations ont amené les communes de Seine-Maritime à s'organiser en syndicats de bassins versants afin d'élaborer des outils susceptibles de prévenir ce risque. En 2007, la directive inondation a fixé aux intercommunalités un nouveau cadre d'évaluation et de gestion des risques et défini par la suite des Territoires à Risque Inondation (TRI).

Pour répondre à cette exigence et afin de mettre en place un plan d'actions précis, les syndicats de bassins versants de l'Arques et de la Scie se sont engagés conjointement dans l'élaboration d'un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations). C'est ce programme, signé en décembre 2021 qui vous est présenté dans cette édition.

Le PAPI, c'est entre autres, un outil capable de nous amener à développer de nouvelles formes de solidarité, en direction des habitants soumis directement à ce risque. On le voit malheureusement trop souvent aux journaux de 20 h, une coulée de boue, une habitation inondée, c'est d'abord et avant tout un drame humain, des histoires de vie balayées par une lame d'eau quand ce ne sont pas des personnes emportées.

Le PAPI, c'est aussi un programme qui doit nous rappeler que la vulnérabilité de notre territoire est aussi la conséquence de nos modes de vie. Si l'on ne veut pas vivre des épisodes climatiques où les crues et les ruissellements risquent de devenir la norme, où les épisodes de canicule succéderont à des phénomènes pluviométriques très importants, il est désormais essentiel que nous activions tous les leviers de la transition écologique afin de limiter notre impact sur le réchauffement climatique.

Frédéric WEISZ

#AU SOMMAIRE



P.02

INTERVIEW

de Justine Wambre, chargée de mission risque inondation



Bellencombre - 1999

P.03

LE POINT SUR...

le PAPI, Programme d'Actions de Prévention des Inondations



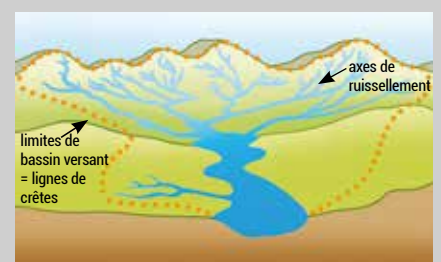
P.04

DÉCRYPTAGE

Réseau de mares & continuité écologique

Un bassin versant, C'est quoi?

C'est un territoire délimité par des lignes de crêtes, sur lequel toutes les eaux se dirigent vers un même point : exutoire.



#L'INTERVIEW

"LE RISQUE INONDATION EXISTE.
*Il ne s'agit pas d'avoir peur,
mais d'anticiper"*

Justine WAMBRE

Justine Wambre est chargée de mission risque inondation au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques. Elle rappelle **la réalité du risque inondation** et entend développer **la culture du risque** sur le territoire.

Dans notre secteur géographique, y a-t-il un réel risque d'inondation ?

Bien sûr, le risque existe. La tempête de 1999 et ses conséquences nous ont rappelé la vulnérabilité de notre territoire. Et avec le réchauffement climatique, il faut s'attendre à de nouveaux événements de ce type.

Notre territoire est exposé aux 4 types de risque inondation : débordements de cours d'eau, submersions marines, ruissellements, remontées de nappes.

A quoi faut-il s'attendre ?

Une pluviométrie plus intense, et de ce fait, des ruissellements et des crues plus importants et récurrents. Également, une hausse du niveau marin engendrant des submersions marines. D'après le GIEC normand (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), l'augmentation des températures va induire une augmentation du niveau marin. Pour 2100, il prévoit au minimum + 1 mètre d'élévation du niveau des mers.

Pourquoi semble-t-on toujours surpris lorsqu'un événement survient ?

Parce qu'on oublie vite les événements passés, et parce qu'on n'a pas, en France, de véritable culture du risque, contrairement à d'autres

pays comme le Japon. Une meilleure culture du risque permettrait d'agir en cas de catastrophe, mais aussi d'adopter des comportements pour les prévenir.

Que faire ?

Il ne s'agit pas de céder à la peur, mais d'anticiper : améliorer nos connaissances, développer la conscience du risque (élu, jeune public, entrepreneurs...), élaborer une stratégie d'actions face aux submersions marines, mais aussi mettre en place un réseau de mesures, développer des systèmes d'alerte, mettre en place des exercices de gestion de crise...

Tout un programme...

Exactement, toute cette problématique fait l'objet d'un Programme : un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), que nous venons de lancer conjointement avec le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie.

35 actions vont être menées sur une période de 6 ans. Un vaste programme concerté qui nous permettra de bénéficier du soutien financier de l'État, de l'Agence de l'Eau et du Département.

Alors, c'est du sérieux ?

Cela fait 30 ans que le GIEC nous alerte sur le fait que le réchauffement climatique augmente la proba-



Justine Wambre est chargée de mission SLGRI'-PAPI pour les syndicats de bassins versants de l'Arques et de Saône-Vienne-Scie.
*SLGRI : Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation

bilité et l'intensité des événements climatiques graves. Il est temps d'agir...



Bellencombe - 1999

SOUVENONS-NOUS 1999, la tempête du siècle

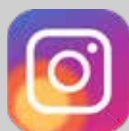
Les 26 et 27 décembre 1999, les tempêtes Lothar puis Martin, frappaient coup sur coup la France et l'Europe, semant la désolation.

En France, des rafales de vent atteignant parfois plus de 200 km/h ont causé la mort de 92 personnes et des dégâts matériels très importants.

Ces vents violents accompagnés de pluies diluviennes ont entraîné la montée des eaux des cours d'eau, des ruissellements intenses, et par conséquent, des inondations importantes notamment en Seine-Maritime qui ont mobilisé les secours sur plus de 1000 interventions.

Sur le bassin versant de l'Arques, les rivières (notamment Eaulne, Béthune et Varenne), étaient en crue et ont inondé les vallées. Des coulées boueuses n'ont pas épargné les plateaux.

La crue du 27 décembre 1999 est la crue de référence du territoire.



#NOUVEAU : suivez-nous sur instagram
@syndicat_bv_arques

Le PAPI Arques & Scie Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Saint-Aubin-le-Cauf- 1999

Un PAPI, c'est quoi ?

C'est un dispositif qui vise au renforcement de la prévention des risques d'inondation sur un bassin à risque. Il fait l'objet d'un contrat entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Qui est concerné par le PAPI Arques et Scie ?

Mené par 2 syndicats de bassin versant (SBV Arques et SBV Saône Vienne Scie), il **concerne 152 communes** sur 8 communautés de communes et d'agglomération (périmètre SLGRI de notre carte).

Sur ce territoire de 120 000 habitants, sont exposés au risque inondation : **38 000 habitants**, **30 000 emplois**, et de nombreux logements et activités économiques.

Pour agir efficacement sur le risque inondation, il faut agir à l'échelle d'un bassin de risque.

Les services de l'État ont défini la région dieppoise comme Territoire à Risques Importants d'inondation. Cette zone

comprend les embouchures de l'Arques et de la Scie. Ce secteur ainsi que le territoire d'où proviennent leurs eaux (affluents, ruissellements...), à savoir leurs bassins versants, sont la zone d'action du PAPI (cf définition d'un bassin versant en page 1).

Combien ça coûte ?

"Prévenir coûte bien moins cher que réparer", souligne Nicolas Leforestier, président du SBV Saône Vienne Scie.

Le budget du PAPI Arques & Scie est de **3 109 400€**.

A titre comparatif, le coût des dégâts causés par la tempête de 1999 est évalué à plusieurs milliards d'euros (5 à 10), à l'échelle européenne.

Qui paie ?

Le PAPI Arques & Scie est financé par les syndicats de bassins versants Arques et Saône Vienne Scie (35%), l'Etat (25%), l'Agence de l'Eau Seine Normandie (24%), et le Département (14%), les EPCI (2%).

LE PROGRAMME

35 actions / 6 axes
(2022-2027)

COMMUNIQUER

AXE 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

SURVEILLER-PREVOIR-ALERER

AXE 2 : surveillance, prévision des crues et des inondations

AXE 3 : alerte et gestion de crise

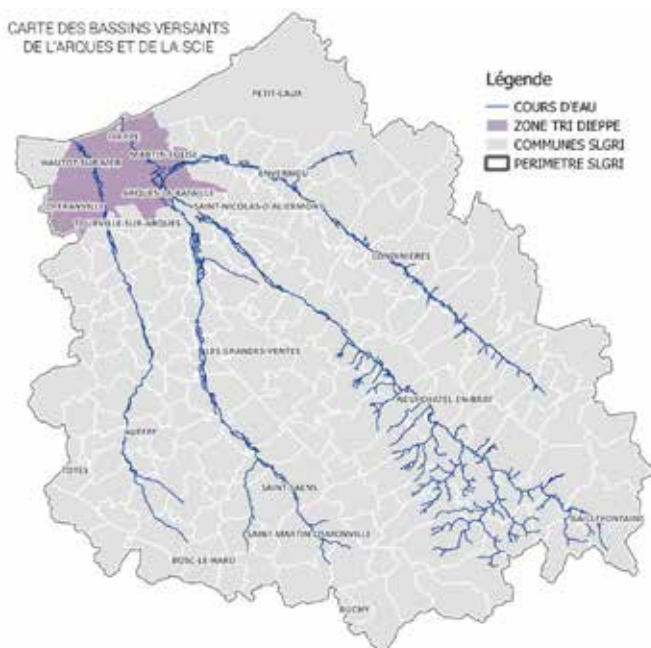
REDUIRE LA VULNERABILITE

AXE 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

AXE 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

REDUIRE L'OCCURRENCE DES INONDATIONS

AXE 6 : ralentissement dynamique des écoulements



Découvrez le film du PAPI Arques & Scie

Objectifs, actions, acteurs concernés, territoire... pour tout savoir sur le PAPI Arques & Scie, rendez-vous sur notre chaîne Youtube (SMBV Arques).

Plus d'infos : www.papi-arques-scie.fr



#DECRYPTAGE

DES MARES, UN RÉSEAU

Pour plus de continuité écologique



« Individuellement, les mares constituent des **réservoirs de biodiversité** : ce sont des milieux où la faune et la flore sont riches et diversifiées.

Ces milieux, lorsqu'ils ne sont pas trop éloignés les uns des autres, peuvent fonctionner en interconnexion. Le **réseau** qu'ils forment constitue ce qu'on appelle une **continuité écologique** ». Décryptage avec Fanny Renel...

« On conçoit souvent la mare comme une entité. En réalité, chaque mare interagit avec tout un environnement », résume Fanny Renel, chargée de mission agricole et environnement, au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques.

« Le rôle du syndicat est de préserver et réhabiliter les mares sur le territoire, notamment parce qu'elles constituent des réservoirs de biodiversité. Cela présente un intérêt supplémentaire lorsqu'elles

sont en nombre et peu éloignées. Car cela permet de restaurer des connexions entre elles, qu'on appelle corridors écologiques, et ainsi, de restaurer la continuité écologique. C'est notamment le cas sur la zone Saint-Saire / Neuville-Ferrières ».

Pluie de restaurations à Saint-Saire & Neuville-Ferrières

En 2021, à Saint-Saire, 7 mares ont été restaurées, 5 ont été créées. A Neuville-Ferrières, commune limitrophe,

5 ont fait l'objet d'une restauration, et 1 a été créée.

« Sur cette zone, un réseau se restaure, et avec lui la continuité écologique : on espère une plus forte attractivité pour les espèces, les amphibiens notamment.

On sait que certaines espèces se déplacent sur plusieurs centaines de mètres. De ce fait, on s'attend à observer plus d'échanges entre les populations, échanges qui permettent un brassage génétique ».

#ZOOM SUR...



La loutre d'Europe

Autrefois chassée, quasiment disparue, la loutre pourrait refaire son apparition dans notre région.

« C'est du moins, ce qu'on peut espérer », souligne Loïc Thulliez, directeur du SMBVA. « Le retour de cette espèce en France est de bon augure. Sa présence est un indice de bonne santé des cours d'eau ».

Avant d'être protégée par les lois de 1972 (interdiction de sa chasse) et de 1981 (protection de l'espèce en France), la loutre d'Europe a été tuée en masse. Victime de la chasse et du piégeage pendant plusieurs décennies, elle a aussi dû composer avec la pollution grandissante de son habitat et la disparition des zones humides.

Depuis les années 80, l'espèce recolonise peu à peu l'hexagone. Mais le nord et l'est de la France restent pour le moment, dans l'attente de son retour.

#L'INFO EN IMAGES



Chantier de restauration de continuité écologique, à Rosay.

La chute de 83 cm a été effacée permettant ainsi la libre circulation des poissons et sédiments. Les travaux ont été l'occasion de créer deux petits seuils en enrochements (en aval du pont), d'éliminer manuellement la renouée du japon (espèce invasive) et d'entreprendre une réfection de berges.

#DES CHIFFRES

39

C'est le nombre de mares créées ou restaurées en 2021, par le syndicat (SMBVA).

1031

C'est le nombre d'avis d'urbanisme rendus, à titre préventif, en 2021 par le syndicat.

13 799

C'est le nombre d'arbres et arbustes plantés dans le cadre du programme de plantation de haies du syndicat sur la saison 2020-2021.

SMBV Arques

7 rue du G^{al} Leclerc, BP. 40
76270 Neufchâtel-en-Bray
02 35 17 55 33
infos@bvarques.fr

www.bvarques.fr

